

## **Compte rendu du Comité directeur du 11 février 2012**

**Présents :** Serge Picard, Philippe Guyot, André Louis, Benoit Billon et Marc Fourcart

**Excusés :** Corinne Fourcart (pouvoir à Marc), Gilles Dhaynaut, Régis Noizet

**Autres présent :** Diego Salazar

Approbation du dernier CD

Serge explique à André le pourquoi du montant de la subvention de son tournoi

André explique qu'il ne veut pas avancer l'argent des prix.

Présentation par Marc et bilan des championnats jeunes

Explication sur le choix du déroulement suite au dynamisme de la Marne et demande au comité d'effectuer un changement de ce roulement (La Marne organisant le Championnat des jeunes 1 année sur 2)

Diego dit à Marc qu'il est courageux d'avoir présenté cette demande de changement.

Discussions sur le fait de prendre la décision en C.D ou en A.G

Serge, la décision est technique donc cela regarde plus le Comité que l'AG

Vote donc du comité :

**Tous pour ce changement.**

Cette décision sera aussi appuyée par l'AG.

Dans le cas d'un refus d'un comité d'organiser ce championnat le Comité directeur de la Ligue enverra un appel à candidature.

**Championnat féminin :** Diego propose de redynamiser ce championnat, soit par un championnat fixe (Chalons ou autres) et contact des féminines pour créer une ambiance sympathique autour de cet événement.

Discussion et débat les chiffres montrent que la centralisation n'attire pas plus de joueuses que tournant, le comité décide un statut quo sur ce point.

**Amende :** Serge fait part au comité de la demande du club de Bogny sur Meuse une remise sur l'amende pour le forfait de son équipe 3 en équipe régionale d'un éducateur et de 3 enfants d'un centre.

Discussion du comité et débat, il en ressort que les autres clubs ont payé et que le comité ne désire ne pas faire d'exception

**Vote :** pour ou contre modification de l'amende.

**Contre 3 :** Benoit, Philippe et Serge

**Abstentions :** Marc et Corinne

**Pour :** André

**Les Interclubs :**

**Problèmes cette saison 2012**

N5 à 8 joueurs a fait que le groupe de N5 s'est amoindri à 5 équipes

Débat sans réelle avancée où nos clubs trop éloignés font que le problème est récurrent.

Le comité décide à l'unanimité de passer la Champagne 1 à 6 joueurs- cette information sera donnée à l'AG – Serge déplore que peu de personne s'intéressent à ces problèmes – cette décision sera aussi soumise à l'AG

### **AG des clubs.**

Représentation, Diego admet que l'ancienne proposition de Marc d'obliger à être représenté à l'AG était justifié, il est en effet anormal que des décisions de notre Ligue soient prises par 4 personnes et toujours les mêmes sans débat contradictoire.

#### **Le principe retenu :**

**Président ou délégué adhérent du club : pas d'amende**

Car Diego dit qu'il faut être présent pour qu'il y ait discussion et que si on veut avoir du monde donc proposition de mettre une amende plus forte pour non représentation physique.

**Pouvoir à extérieur du club ou non représenté : amende**

Le principe d'amende par nombre de voix du club est retenu après débat :

Amende par voix **20 €** si le pouvoir est extérieur au club

Non représenté **40 €** par voix

#### **Vote :**

**Contre :** personne

**Abstention :** Corinne

**Pour :** le reste des membres du comité

Il est demandé que l'on reparle de ce point lors de l'AG cette après midi.

Discussions sur les aides régions - Fin du Cd vers 14H00